

AVIS PUBLIC

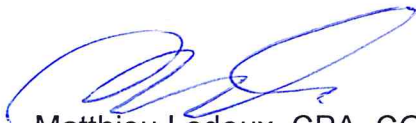
DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2017

AVIS EST par les présentes donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité suivant l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rôle général de perception a été déposé, le 9 janvier 2017, à mon bureau et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

La périodicité des versements est la suivante :

- 20 février 2017;
- 24 avril 2017;
- 27 juin 2017;
- 5 septembre 2017.

Donné à Sainte-Sophie, ce 9^e jour
du mois de janvier de l'an deux mille dix-sept (2017).



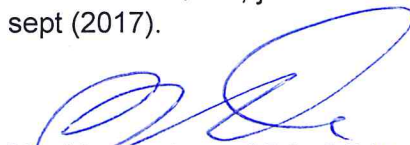
Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 9 janvier 2017 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h à savoir :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow
Site internet : www.stesophie.ca, la date de la diffusion peut être différente

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-sept (2017).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier